

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 368

Artikel: A travers les sociétés féminines

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260447>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de ses membres¹ qu'un aperçu de son travail soit donné, afin d'associer plus étroitement nos lecteurs aux difficultés comme aux joies que rencontrent dans l'accomplissement de leur tâche l'Administration et Rédaction, et les mettre au courant de bien des petits détails de la vie de notre journal, dont il est difficile de se rendre compte à distance. Chacun aussi sera certainement désireux de savoir l'influence du changement de format et de présentation sur le nombre de nos abonnés. Nous publions donc ci-après quelques extraits du rapport de M^{lle} Micol:

«... L'année 1931 fut, comme je le disais familièrement, l'année de la grande offensive. C'est bien une offensive que nous avons déclenchée contre le public ignorant nos idées, ou indifférent, ou même hostile, quand nous lui avons lancé coup sur coup douze mille quatre cents exemplaires de notre journal. C'est bien aussi une sorte de bataille que cette entreprise dans laquelle votre Administration a reçu force horions sous forme de refus aigres, de critiques incompréhensives ou acerbes de la part de quelques-uns qui parfois, en renvoyant le journal, semblaient vouloir renvoyer l'Administration à ses marmittes! de critiques, parfois, hélas! justifiées pour des faits dont elle n'était pas responsable mais qu'elle devait quand même endosser; de démêlés avec notre maison d'expédition... Mais tout cela c'est du passé. Les épisodes qui semblent tragiques au moment où ils se produisent ne paraissent plus que comiques dans le lointain. Le résultat final a été bon. On peut dire.

...Voici, maintenant, les différentes étapes de notre travail de lancement.

Après avoir établi une liste aussi complète que possible des Sociétés féminines et mixtes de Suisse romande capables de s'intéresser au *Mouvement*, nous leur avons envoyé en notre nom une circulaire pour les informer de nos intentions de changement de format, du travail que nous voulions entreprendre, et les prier de nous communiquer les noms de leurs membres. Nous nous adressâmes ainsi à une soixantaine de Sociétés, dont 43 répondirent. Nous leur demandâmes également de bien vouloir recommander le *Mouvement* nouveau modèle à leurs membres, à l'occasion de leur prochain envoi de circulaires, ou de leur prochaine Assemblée générale, ce que bon nombre firent de façon très encourageante.

Il m'arriva donc 43 listes, pour la plupart claires, nettes et bien ordonnées, et ma gratitude va à toutes celles qui se sont donné tant de peine pour établir avec tant de soin l'état des membres de leur Société. Ces listes furent pointées, comparées avec les nôtres, puis entre elles, afin d'éviter les emplois à double. Cependant, malgré ce pointage, très minutieux, bien des noms m'échappèrent, d'abord tout simplement, par ma faute, du fait qu'après un certain temps, tous ces noms relus tant de fois finissaient par danser la sarabande devant mes yeux; mais ensuite aussi par le fait que beaucoup de personnes figuraient sur une liste avec leur adresse personnelle et sur une autre avec leur adresse professionnelle, et aussi parce que, à la suite de déménagements, on attribuait deux adresses différentes à la même personne. Or, comment aurais-je pu démêler la vérité?... Et c'est au moment des envois de remboursements que les complications augmentèrent... avec les réclamations!! Beaucoup de destinataires comprirent les difficultés devant lesquelles j'avais été placée, et très obligeamment me donnèrent les explications; d'autres... eh bien! ne le comprirent pas, et c'est encore moi qui eus tort.²

... Notre premier numéro de 1931 partit dans ses nouveaux atours au nombre de 3262 exemplaires supplémentaires à ceux de nos abonnés. Je passe sur les péripéties des «retours», des envois suivants, des lancements successifs de ces numéros, des remboursements postaux, etc....

¹ Le Comité du *Mouvement*, qui s'efforce de représenter les différentes régions et les différentes tendances de la Suisse romande où nous comptons des abonnés, est composé actuellement de M^{mes} et M^{lles} Marg. Chapuisat, Marg. Gourd, Marie Micol, Mariette Schaezel, pour Genève; S. Bonard, Lucy Dutoit, Jeanne Friedli, A. Leuch, A. de Montet, Elisa Serment et M. A. Truan, pour Vaud; M^{lle} Emma Porret, M^{lle} Vuilleminet-Challandes, pour Neuchâtel, auxquelles le Comité vient de décider d'adjoindre M^{lle} R. Colin, professeur à Neuchâtel.

² Cette question des adresses doubles étant une de celles qui compliquent le plus souvent notre tâche, le Comité du *Mouvement* a désiré attirer tout spécialement à cet égard l'attention de nos abonnés, lorsqu'ils changent d'adresses, lorsqu'ils veulent bien nous annoncer un nouvel abonnement, ou encore tout simplement lorsque payant le leur par chèque postal, ils inscrivent sur leur formule leur nom et leur adresse. Comment, en effet, notre Administration peut-elle deviner que M^{me} Dupont-Durand est exactement la même personne que M^{me} Paul Dupont? surtout si son domicile est situé à la Grand'Rue, et son magasin à la rue du Marché?... Si la ville est petite et la rue compréhensible, ceci n'a pas grand inconvénient pour la correspondance locale; mais la situation change quand l'Administration est à Genève, et qu'il s'agit d'une lointaine localité d'un autre canton. De là forcément l'envoi de deux numéros à la même personne, qui parfois proteste sans aménité; de là aussi la remise à la poste de deux remboursements, dont l'un nous est retourné avec indignation et nous vaut des critiques de négligence et de désordre, qu'en conscience nous ne croyons pourtant pas mériter.

pour vous dire aujourd'hui que cet envoi à 3262 nouvelles personnes nous a rapporté un gain de 450 nouveaux abonnés, soit environ de 13 à 14 %, soit encore, si nous comparons nos dépenses pour cette «offensive», qui se sont élevées à 1552 fr., aux 2250 fr. que nous ont apportés ces 450 nouveaux abonnés à 5 fr. l'un, un bénéfice de 698 fr. Bénéfice de campagne, dirons-nous dans notre bilan de 1931, qui ne peut pas être établi avant la fin de cette année; et bénéfice qui n'augmentera pas d'autant notre capital, puisque celui-ci a dû supporter chaque année depuis 1927 un léger déficit d'exercice, dont la totalité en ces quatre ans équivaut à peu près à ce bénéfice. Mais il semble bien qu'actuellement, nous avons rétabli notre équilibre financier¹, et nous avons en outre gagné 450 abonnés de plus; du point de vue moral aussi, quel gain n'a pas été pour nous cette campagne de propagande?...

... Du point de vue géographique, nos abonnés se répartissent actuellement de la façon suivante:

(en chiffres ronds)	
Canton de Genève	31 %
Canton de Vaud	36 %
Canton de Neuchâtel	14 %
Jura bernois	5 %
Canton du Valais	1,2 %
Canton de Fribourg	0,8 %
Canton du Tessin	0,7 %
Suisse allemande	6,8 %
Etranger	2,0 %

... Ajoutons enfin que nous faisons un service d'échange avec 42 journaux suisses et 45 journaux étrangers, soit au total 87 périodiques.

M. MICOL.



**Association Suisse
pour le
Suffrage Féminin**

Le «Banc des Mineurs» dans le canton de Vaud.

Notre film a obtenu à Lausanne, le 26 novembre un grand succès. La Salle de la Maison du Peuple était pleine comme un œuf frais et le public semblait tout à fait sympathique à nos idées, il paraissait approuver le film. Le succès a été tel que le *Banc des Mineurs* sera projeté de nouveau à la Maison du Peuple, le mercredi 29 décembre.

Il a passé à Lucens le vendredi 27, dans la grande salle, en présence de 129 et quelques spectateurs des deux sexes, sans qu'on puisse dire quels étaient leurs sentiments. La séance avait été organisée par M^{me} Chevalley, institutrice à Sarzens, centre de l'activité suffragiste de Lucens.

S. B.

A Morges, le *Banc des Mineurs* a passé le 19 novembre. Le Comité, soucieux d'avoir le plus grand nombre possible d'auditeurs, n'avait rien négligé pour faire de la propagande: distribution de 500 programmes illustrés (grâce au cliché obligeamment prêté par le *Mouvement*), convocations individuelles de tous les membres, visites aux maîtres et maîtresses de pensionnats, aux directeurs d'usine, invitations aux autorités locales. Nous avons été bien reçus partout, et chacun a mis du sien pour la réussite de notre soirée.

Nous avions mis à un prix très bas la finance d'entrée; aussi nos efforts ont-ils été largement récompensés en voyant la grande salle du Casino se remplir comme aux jours de fête. Il n'y a pas eu une note discordante, mais une attention soutenue pour voir passer le film ou écouter les quelques paroles pleines d'à propos qu'un auditeur bénévoles a bien voulu ajouter à deux reprises durant la séance. Le public a été satisfait, si l'on en juge d'après les réflexions entendues à la sortie et les commentaires les jours suivants.

M. F.

De Vevey arrive également la nouvelle d'une séance fort bien réussie. A qui le tour maintenant?

Protection de l'ouvrière.

Vendredi 4 décembre, au Lyceum, à Lausanne, sous les auspices du Suffrage féminin, M^{me} M. Thibert, fonctionnaire au B.I.T., a parlé de la protection de l'ouvrière, de sa défense physique, de sa défense économique et montré les progrès obtenus.

M^{lle} A. Quinche s'était chargée d'exposer rapidement les principes de l'*Open Door*, qui craint pour les ouvrières cette protection légale. M^{me} Leuch, M^{me} Girardet-Vieille, M. Muret, prirent part à la discussion; des exemples vécus montrèrent la difficulté de la tâche et combien sou-

¹ Il n'est pas inutile d'indiquer ici que notre budget annuel de dépenses ne comprend que fort peu de frais de collaboration, presque tous nos collaborateurs écrivant dans le *Mouvement* pour l'amour de la cause; point de frais de rédaction, ou de direction, et point de frais non plus d'Administration, ceux-ci étant supportés par une autre bourse que celle de notre journal. Il est évident que si nous devions faire face à toutes ces dépenses, ce serait par un déficit noir que boucleraient nos comptes.

vent en Suisse, la loi, faite par les hommes, sous prétexte de protéger la femme, l'écarte d'une tâche intéressante et bien rémunérée, ou l'exclut d'une protection justifiée (exemples: la somnolence, la garde-malade).

S. B.

A la veille de la Conférence du Désarmement.

La conférence annoncée sous ce titre de M. Ernest Bovet, secrétaire général de l'Association pour le désarmement public, avait amené lundi soir un très nombreux public dans les locaux de l'Association genevoise pour le Suffrage, organisatrice de cette séance. Et certes, ce public n'a pas été déçu dans son attente, car rarement il lui fut donné d'entendre une conférence sur ce sujet si discuté du désarmement aussi claire dans sa forme, aussi documentée dans son argumentation et aussi émue et convaincue dans sa présentation. Après avoir montré en toute franchise toute la complexité du problème et tous ses différents aspects, et marqué aussi l'évolution de l'opinion à son endroit, M. Bovet a appuyé son exposé, soit sur le volume récemment publié par les soins de l'Union Interparlementaire: *Que sera la prochaine guerre?* soit sur les études faites en matière de guerre aéro-chimique par des spécialistes de tous pays, leur empruntant les détails les plus saisissants, justement vu la sécurité absolue de leurs sources. Que l'on puisse après cela nier que la prochaine guerre ne sera pas un fondement complet de cette civilisation dont nous sommes fiers, c'est faire volontairement politique d'autruche. Mais ce n'est pas seulement sous le signe de la peur et de la nécessité qu'il faut envisager en face le problème du désarmement c'est aussi sous celui de la foi: et ici le conférencier a trouvé des paroles qui ont été au fond de l'âme de ses auditeurs, en faisant appel à la croyance innée que chacun de nous porte en soi à un idéal bien supérieur aux intérêts matériels, et duquel peut se réclamer le principe du désarmement, tel que l'on va tenter malgré toutes les difficultés, de commencer à le réaliser à Genève.

En remerciant en termes émus M. Bovet M^{lle} Gourd, qui présidait, a rappelé qu'il n'était pas seulement un apôtre de l'idée de la S. d. N. et de la paix, mais que la cause du féminisme avait toujours trouvé en lui un partisan convaincu et fervent; puis elle a donné la parole à M^{lle} Marie Butts, secrétaire du Bureau International du Travail d'Education, qui a fait un récit extrêmement vivant des récentes séances de la Conférence convoquée à Paris en faveur du désarmement sur l'initiative de Lord Robert Cecil. Et cette séance qui est un nouveau succès à l'actif des suffragistes genevoises, s'est terminée comme de coutume par un échange d'idées animé autour de la traditionnelle tasse de thé.

E. Gd.

Association cantonale neuchâteloise pour le Suffrage féminin.

Au début de la séance tenue à La Chaux-de-Fonds le 21 novembre 1931, lecture fut donnée du rapport général présenté par la Présidente cantonale, M^{lle} Huguenin. Une enquête faite par le Comité cantonal sur l'activité des femmes dans les églises du canton a démontré que les Neuchâteloises travaillent, mais qu'elles ne semblent pas désirer le titre de conseillères de paroisse, ni celui d'anciennes. Une motion de M. César Peillon, présentée au Synode de l'Eglise indépendante, réuni à Genève, recommandant l'eligibilité des femmes en matière ecclésiastique, n'a pas encore abouti. Une tentative de fonder une section suffragiste à Dombresson n'a pas donné jusqu'ici de résultats positifs.

On passe ensuite à l'élection du Comité cantonal, et M^{lle} Cécile Clerc, de Neuchâtel, qui s'est fait remarquer par son activité dans les questions de protection de l'enfance et d'autorité tutélaire, est nommée Présidente cantonale de l'Association.

Après le thé, offert avec la libéralité et la bonne grâce coutumières aux suffragistes de La Chaux-de-Fonds, M. Burger, pasteur aux Eplatures, expose ses vues sur le rôle des femmes dans l'Eglise. En matière ecclésiastique, M. Burger engage les femmes à ne rien demander de plus que ce qu'elles ont. Il voit de multiples difficultés au pastorat exercé par des femmes, mais il les admettrait, à la rigueur, dans les assemblées ecclésiastiques en qualité de conseillères de paroisse, à condition qu'elles revendiquent cette charge au nom d'une «vocation» et non pas d'un «droit». La discussion qui suit est d'autant plus animée et intéressante que les opinions en présence sont irréductibles. Les suffragistes opposent d'excellents arguments à ceux du conférencier, mais les opinions se meuvent sur des plans différents et M. Burger se retire, souriant, non convaincu, et la séance est levée.

R. C.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Corseaux et La Tour de Peitz, décembre 1931.

Mesdames et chères Alliées,

Selon les décisions prises à l'Assemblée générale de Vevey, nous vous envoyons aujourd'hui, à la place de notre rapport habituel, l'*Annuaire des Femmes suisses*. Veuillez lui faire bon accueil et le recommander aux membres de votre Comité et de votre Société, ainsi qu'à vos connaissances et amis. Le prix du livre étant peu élevé et son contenu étant indispensable à la bonne marche de beaucoup de nos Associations, vous êtes en droit de lui faire de la réclame avec conviction. Pour nos Sociétés, le prix de souscription de 4 francs sera maintenu jusqu'au 15 décembre.

Nous vous signalons la nouvelle Union suisse pour le travail à domicile, qui va établir un secrétariat permanent à Zurich, et à laquelle l'Alliance s'est affiliée. Cette Union est destinée à favoriser le travail à domicile, à grouper les institutions publiques et privées qui s'y intéressent, soit comme employeurs, soit comme intermédiaires ou comme vendeurs. De cette façon l'entente sur la nature et la quantité des produits à fabriquer peut être facilitée, ainsi que l'accomplissement en commun de certaines tâches

(éducation professionnelle à domicile, conseils aux entreprises, recherches de nouveaux débouchés, etc.).

Nous prions toutes celles de nos Sociétés qui s'occupent d'ouvriers ou qui désirent contribuer à la réalisation du but social de l'Union, de nous écrire à ce sujet et de nous faire connaître leur activité spéciale dans ce domaine. Nous pourrions ainsi les tenir au courant des décisions et des travaux du Secrétariat qui les intéresseraient.

Enfin, nous vous prions aussi de nous communiquer tous les changements d'adresses survenus dans votre Société, qui nous sont nécessaires pour éviter des retards dans nos envois.

Avec nos meilleurs vœux pour votre travail de l'hiver, et nos cordiales salutations.

Pour le Comité:

La Présidente: A. DE MONTET.

La Secrétaire: F. MARTIN.

A travers les Sociétés féminines.

La détresse des Hommes suisses à l'étranger.

Le Comité central du Lyceum de Lausanne, dans sa dernière séance, a reçu une émue communication de M^{lle} Kurz, la vice-présidente internationale des Amies de la jeune fille, sur la détresse des Hommes suisses à l'étranger. Au cours de ses nombreux voyages pour l'Association Internationale, M^{lle} Kurz a eu souvent l'occasion de visiter ces Hommes et de se rendre compte de leur immense détresse.

Les Hommes suisses abritent beaucoup d'intellectuelles, jeunes étudiantes, professeurs de français, institutrices âgées qui ont représenté, souvent très dignement, la culture suisse à l'étranger et les accueillent aussi celles qui cherchent des emplois domestiques. Pour toutes, le Home est un centre, un coin de la patrie où elles aiment à se retrouver.

La fermeture de ces maisons hospitalières serait désastreuse non seulement pour celles qui y trouvent un réconfort matériel et un abri en temps de chômage, mais aussi pour les familles fâcheuses sur le moral des colonies suisses, qui souvent déjà se plaignent qu'on les oublie dans la mère-patrie. Les Hommes suisses ne dépendent pas des Amies de la jeune fille, mais des colonies suisses à l'étranger; ils reçoivent des subventions de la Confédération, et de six cantons, par un concordat: Berne, Fribourg, Neuchâtel, Valais, Vaud et Genève. Les Amies de la jeune fille, qui travaillent en étroite collaboration avec les Hommes, leur envoient aussi des dons. Ceci était suffisant tant que nos colonies suisses étaient prospères, mais actuellement leurs ressources diminuées suffisent avec peine à l'entretien de leurs œuvres, et les Hommes voient également diminuer leur revenu, du fait du chômage de leurs pensionnaires: jeunes filles vivant des leçons qu'elles donnent, institutrices dont les minces ressources s'effritent, ne paient que difficilement le prix de pension, même réduit.

La disparition de nos Hommes porterait certainement une atteinte à notre prestige à l'étranger. Déjà les Hommes de Varsovie et de Hambourg n'ont pu être ouverts après la guerre, celui de Londres s'est fermé en 1926, celui de Francfort en 1931, et nous savons qu'en Angleterre on s'est étonné que la Suisse laissât se fermer ce foyer si précieux aux femmes, jeunes ou vieilles, qui doivent gagner leur pain à l'étranger.

Le Lyceum considère comme un devoir d'entreprendre une action de secours en faveur de cette œuvre suisse, menacée dans son existence, œuvre déjà ancienne puisque le premier Home suisse a été fondé à Vienne en 1868, grâce à l'abnégation et au dévouement d'une femme de grande valeur, M^{lle} de Blairville, qui a également fondé celui de Budapest. Il existe encore des Hommes suisses à Paris, à Berlin, Leipzig et New-York.

Les Groupes du Lyceum-Club s'engagent à trouver des ressources pour leur venir en aide, les uns par la vente de cartes postales, les autres en organisant des soirées et des conférences; ils espèrent trouver de l'écho dans le public. Tous les dons seront reçus avec reconnaissance par les présidents de Groupes; ils peuvent aussi être déposés dans les Clubs.

B. R.

Union des Femmes de Genève.

L'activité d'automne a débuté par l'inauguration, avec musique et thé, du restaurant antialcoolique de la Rôtisserie, auquel l'Union donne son appui moral. Ce restaurant-crémère sert des repas à des prix modérés, fait les régimes et donne du thé à 4 heures.

Plusieurs conférences sur des sujets variés ont été entendues pendant ces dernières semaines: La présentation de la figure morale d'Edouard Schuré au moyen de son écriture, par M^{lle} Elsa Schuré, Voyage à Toronto, avec projections lumineuses par M^{me} Jomini, présidente de l'Union des Femmes de Nyon, enfin La protection spéciale des travailleuses, conférence contradictoire par Miss Rodgers, représentante de l'Open Door International et M^{me} Marguerite Thibert, Dr. B. lettres.

A NOS LECTEURS. — Notre journal étant toujours expédié le vendredi, et le vendredi de l'expédition de notre prochain numéro étant le jour même de Noël, force nous sera donc de retarder quelque peu la parution de ce numéro, qui, tout en portant la date du 26 décembre, ne pourra être dans les mains de ses lecteurs que quelques jours plus tard. Ce numéro sera d'ailleurs un numéro spécial de Noël, avec de plus nombreuses illustrations, des réponses à une enquête parmi des féministes connues, des interviews, une partie littéraire, etc., etc.